

# VESANCY INFOS

Place du Château | 04 50 41 53 55 | [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)  
01170 VESANCY



Habitantes et habitants de Vesancy,

Le gouvernement a donc pris la décision de nous reconfiner. Sachez que la mairie de Vesancy reste au plus près de vous durant cette période.

Nous vous encourageons à télécharger l'application de téléphone Panneau Pocket afin de suivre les informations communales.

Cependant, afin que chacun d'entre vous ait la même information, nous communiquons par le biais de ce bulletin papier.

***La Mairie est ouverte au public aux horaires habituels mais veuillez privilégier autant que possible les contacts téléphoniques et/ou mail.***

Comme lors du 1<sup>er</sup> confinement, nous relançons les initiatives :

**Ne restez pas isolés** : Vous êtes ou vous connaissez une personne isolée ou fragile sans aides extérieures, la Mairie se mobilise pour vous mettre en relation avec des habitants bénévoles (appelez le 04 50 41 53 55).

**Appel aux bénévoles** ! Si vous souhaitez apporter votre aide et soutenir les personnes dans le besoin, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Afin de faciliter les déplacements de chacun, et consciente de la difficulté de se procurer les attestations de déplacement dérogatoire pour certains, la Mairie met à votre disposition des exemplaires d'attestation en libre-service sous le porche, à l'entrée de la Cure (Rue du Château).

Prenez soin de vous,



Le Maire,

Bernard MUGNIER



*Voir au dos*

## Rencontre en photo !

Pendant la période de confinement, la Mairie de Vesancy vous propose une animation locale à travers une activité photo.

Puisque le confinement nous prive de relations sociales, rencontrons-nous à travers la photo !

Vous êtes en famille ? A deux ? Peut-être en visite d'un proche en Ehpad ? Ou seulement avec votre chat ? Montrez-nous comment vous occupez votre temps le weekend !

Chaque semaine, vos photos seront imprimées et affichées sur les grilles de la place du château de Vesancy. Envoyez votre photo à l'adresse mail suivante : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr).

Cette activité est destinée simplement à garder le contact entre nous tous et aucun gain n'est en jeu.

Soyez imaginatif : scène de la vie quotidienne, paysage ou portrait... le principal, c'est de participer ! Un regard, un sourire... en cette période, c'est important !



Les impressions seront limitées si le nombre reçu est trop important.

En participant, le photographe affirme que toute image qu'il présente est son œuvre originale et qu'il est détenteur des droits sur l'image concernée. Il autorise la Mairie à imprimer et diffuser la photographie. Les images seront toujours accompagnées du nom de l'auteur.